

Concours de recrutement de conservateurs des bibliothèques

fonction publique d'État
concours externe — concours interne

Annales session 1999

sous la direction de Claude Roche
président du jury

Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie

enssib
école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

isbn : 2-910227-31-6
issn : 1263-0713

septembre 2000

enssib
école nationale supérieure des sciences
de l'information et des bibliothèques
17-21 boulevard du 11 Novembre 1918
F 69623 Villeurbanne Cedex

tél. : 04 72 44 43 43. fax : 04 72 44 43 44.
<http://www.enssib.fr>

sommaire

1 — Conditions générales

- 1. — Organisation des concours p. 4
- 2. — Le jury p. 4

2 — Épreuves écrites d'admissibilité

- 1. — Composition p. 6
- 2. — Note de synthèse p. 8
- 3. — Traduction p. 9

3 — Épreuves orales d'admission

- 1. — Conversation avec le jury p. 11
- 2. — Épreuve de langue p. 12
- 3. — Résumé et commentaire d'un texte administratif p. 13
- 4. — Résumé et commentaire d'un texte scientifique p. 13

4 — Tableaux statistiques p. 14

5 — Libellés des sujets des épreuves écrites d'admissibilité

- 1. — Composition p. 33
- 2. — Note de synthèse
 - Concours interne p. 33
 - Lettres et arts p. 34
 - Sciences humaines et sciences sociales p. 35
 - Sciences juridiques, économiques et politiques p. 36
 - Sciences de la nature et de la vie p. 37
 - Sciences exactes et techniques p. 38
- 3. — Traduction p. 39

6 — Quelques libellés des sujets des épreuves orales d'admission

- 1. — Conversation avec le jury p. 40
- 2. — Résumé et commentaire d'un texte administratif p. 41
 - Résumé et commentaire d'un texte scientifique p. 41
- 3. — Épreuve de langue
 - Concours interne p. 42
 - Concours externe p. 42

1 — Conditions générales

1 — Organisation des concours

L'organisation générale du concours, était assurée par l'enssib.

La période d'inscription était fixée du 16 novembre au 18 décembre 1998.

Les épreuves écrites se sont déroulées les 16 et 17 mars 1999 à Villeurbanne et à Paris, ainsi qu'à Saint-Denis (Réunion), Schœlcher (Martinique), Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) et Tahiti. Le jury s'est réuni à Villeurbanne le 2 avril 1999 afin de mettre au point les barèmes de notation et de se répartir les copies pour la double correction. La délibération d'admissibilité a eu lieu le 1^{er} juin 1999 à l'enssib (Villeurbanne).

Les épreuves orales d'admission ont eu lieu à l'enssib du 5 au 7 juillet 1999.

La délibération finale s'est tenue le 8 juillet 1999.

2 — Le jury

Le jury était composé de membres de l'enseignement supérieur, de personnalités qualifiées et de membres du personnel scientifique des bibliothèques. Constitué de manière à être représentatif des différents types de bibliothèques dans lesquelles les conservateurs ont vocation à servir, il était présidé par Monsieur Claude Roche, professeur à l'université de Caen.

résultats du concours de conservateur d'État

	concours externe	concours interne	total
postes offerts	10	5	15
candidats inscrits	1996	159	2155
candidats présents	1092 54,70 %	120 75,47 %	1212 56,24 %
candidats admissibles	85 7,7 %*	6 5 %*	91 9 %*
candidats admis	10 0,9 %*	2 1,6 %*	12 1 %*
liste complémentaire	9 0,8 %*		9 0,7 %*

*Par rapport aux candidats présents à l'écrit du concours

évolution du concours d'État depuis 1992

	1992	1993	1994	1995	1996	1998	1999
postes offerts (État)	70 (+11)	47 (+16)	42	31	19	22	15
candidats inscrits	842	1152	1416	1628	1780	2681	2155
soit par rapport à l'année précédente		+ 36,8 %	+ 22,9 %	+ 14,9 %	+ 9,37 %	+ 50,6 %	-19,6 %
pourcentage des internes inscrits	15 %	7,3 %	3,1 %	3,44 %	3,2 %	6,82 %	7,3 %

2 — Épreuves écrites d'admissibilité

1 — Composition

Il s'agit, dit l'arrêté de 1992, d'une « composition sur un sujet d'ordre général relatif à la vie intellectuelle (idées, sciences, lettres et arts) ». Le jury est bien conscient du fait que les candidats n'ont guère l'occasion de pratiquer au cours de leurs études cet exercice qui s'apparente à la dissertation d'autrefois. Ils doivent donc s'y préparer en rédigeant (et si possible au moins une fois ou deux en temps limité) quelques-unes de ces compositions. On insiste sur le terme « composition » : composer, c'est ordonner, exposer de façon logique. Que le candidat jette au hasard sur son brouillon les idées que lui inspire le texte, pourquoi pas ? Mais il faudra dans un second temps les mettre en forme. Or on se demande parfois si ce n'est pas un brouillon qui a été rendu. Souvent aussi, un plan impeccable est annoncé, mais est perdu de vue en cours de route ; ne serait-il pas utile, une fois le devoir achevé, de relire l'introduction pour voir si le texte en tient bien les promesses ? Tout exercice de dissertation commence obligatoirement par un travail de réflexion sur la ou les signification(s) des termes du sujet, travail qui permet de poser les éléments de la question que l'on va traiter.

« Le paysage est-il l'expression d'une civilisation ? »

Les mots « paysage » et « civilisation » ne désignent pas des objets naturels mais des concepts ou des notions qu'il importait d'examiner : « paysage » est un mot relativement récent en français (XVI^e siècle) que le Littré définit : « étendue du pays que l'on voit d'un seul aspect ». Si rudimentaire que soit cette définition, elle montre déjà les limites du sujet ; un paysage n'est pas un pays mais l'ensemble perçu par un regard, il implique la vue et la personne qui voit. Il n'était donc pas possible d'opérer, comme cela est arrivé très souvent, une traduction de « paysage » par « pays », ni par « environnement », ni par « nature », tous termes qui

n'impliquent pas nécessairement la vue et qui ont entraîné des considérations hors sujet (pollutions, invasions industrielles, etc.). Le mot « civilisation » est encore plus récent que « paysage » (XVII^e siècle) et nous ne le prendrons pas ici dans son acception de « progrès » par rapport à la barbarie, mais selon la troisième acception du Robert : « ensemble de phénomènes sociaux (religieux, moraux, esthétiques, scientifiques, techniques) commun à une société ou à un groupe de sociétés ».

Restait à s'interroger sur les rapports variables ou non, nécessaires ou non, entre les deux termes définis ; il est souvent utile de prendre la réflexion par un paradoxe ou une contradiction : penser, quelques-uns l'ont fait, aux paysages désertiques, la haute mer, un morceau de Sahara, les sommets de l'Himalaya, voire Mars ou la Lune dont on peut voir des photographies, et où les traces humaines sont absentes ; encore fallait-il un regard techniquement et esthétiquement armé pour capter cette absence. Un paysage est toujours expressif dans la mesure où il dépend toujours du point de vue. Plus communément, l'oeil est habitué à des paysages plus humanisés qu'il interprète en fonction des éléments qu'il y reconnaît : la trace d'une route, d'un pont, d'un toit, d'un troupeau, d'un champ, dans l'espace aperçu révèle une société. Cette lecture du paysage demandait que l'on prenne l'appui d'une certaine culture.

Les correcteurs de ce concours ont été forts étonnés de ne pas trouver, ou trop rarement, d'allusion à la peinture, qui est pourtant le premier domaine où le paysage a pris naissance. Penser aux impressionnistes aurait évité l'erreur de ceux qui n'ont appelé paysage que les vues rustiques ou marines, excluant les banlieues, les usines, les zones qui plus tard furent explorées par Doisneau et Cendrars. Les descriptions des romanciers (Balzac, Zola, Gracq), les poèmes (des romantiques à nos jours, la liste des poèmes-paysages est longue), les récits de voyages, pouvaient aider à comprendre les variations de la perception des paysages. Les géographes avaient les travaux de Vidal de Lablache. Mais il y avait aussi, pour tous, l'ex-

périence personnelle du paysage familial, de l'exotique, des changements qui transforment un paysage que l'on avait cru immuable. Pourquoi avons-nous trouvé tant de pyramides égyptiennes et si peu d'autoroutes ? Les civilisations antiques paraîtraient-elles, par inversion de l'idée du progrès, supérieures à celles d'aujourd'hui ? Cette opinion peut être soutenue, mais à condition d'être argumentée, et que l'on précise qu'il s'agit d'une autre définition du terme « civilisation ».

C'est du rappel de vos propres acquis culturels que peut naître une réflexion évitant les généralités abstraites qui se déploient très vite en stéréotypes et propos mondains. Le jury s'impose la règle de donner des sujets qui soient accessibles à tous, quelle que soit leur formation disciplinaire ; les candidats doivent donc éviter le piège de la réduction du sujet à leur seule discipline (par déplacement des termes, comme on l'a vu plus haut), mais aussi, et c'est peut-être le plus difficile, utiliser la rigueur et la précision qu'ils ont acquises dans leur discipline pour traiter des concepts proposés à la discussion...

Pour le concours interne, le sujet ne présentait pas de difficulté de compréhension particulière et faisait appel à la culture personnelle des candidats tout autant qu'à leur expérience professionnelle. Il était donc possible de construire facilement un exposé selon une démarche logique appuyée d'exemples nombreux.

Si les exemples choisis ont effectivement été nombreux, variés et souvent judicieux, la mise en oeuvre pose toujours des problèmes à une majorité de candidats. La notion de plan est ignorée au profit d'un discours inorganisé au fil de la plume, sans cohérence, sans souci de construction des argumentaires. Il est préoccupant, à ce niveau de recrutement, de trouver de telles compositions qui ne sont que des juxtapositions de considérations dont l'intérêt intrinsèque n'est pas perceptible. On rappelle avec insistance que l'épreuve se juge, certes, sur les informations données par les candidats mais aussi sur la manière dont ils les organisent.

concours d'État de conservateur – résultats de la composition

	concours externe	concours interne
nombre d'inscrits	1994	153
nombre de présents	1116	114
nombre de copies blanches	26	0
moyenne	7,85	8,18
note mini	1	2
note maxi	19	13
nombre de notes éliminatoires	107	2

2 — Note de synthèse

Cet exercice a ses règles simples, détaillées dans de nombreux ouvrages. Il faut que les candidats fassent l'effort de s'informer des règles du jeu, détaillées dans une foule d'ouvrages de niveau varié. Les candidats — dans une proportion de 90 % — ne maîtrisent pas les éléments de base de la technique de la note de synthèse : on oscille souvent entre le résumé de texte et la dissertation (il est alors dommage de devoir sanctionner des candidats qui font part de réflexions intéressantes). Les devoirs ne sont pas problématisés (2 ou 3 copies sur 100 seulement font une tentative en ce sens).

Cela démontre l'absence de préparation de cette épreuve, car la simple lecture des fascicules méthodologiques sur la note de synthèse qui existent dans le commerce permettrait déjà d'éviter les erreurs les plus grossières. Dans ces conditions, il est logique de constater une sur-représentation, parmi les reçus au concours, des candidats issus des Instituts d'études politiques, qui cernent le mieux les contours de l'exercice.

Toujours d'un point de vue formel, il serait bon d'insister sur le handicap de départ

que s'infligent les candidats (plus de la moitié) qui n'ont pas leurs copies en ne laissant pas d'espaces entre les paragraphes et les parties de leur développement.

Sur le fond, on constate que le dossier de la note de synthèse sciences juridiques, économiques et politiques a, dans l'ensemble, été plutôt bien compris et assimilé par les candidats : la quantité de documents ne semble donc pas avoir été excessive, et la diversité de ces documents (philosophie, sociologie, économie...) a permis de « toucher » le public le plus large. Il serait souhaitable de poursuivre dans cette voie, avec des sujets suffisamment transversaux pour pouvoir concerner tous les cursus. Cette bonne compréhension de fond du sujet fait d'autant plus regretter la médiocrité des copies du point de vue technique et formel.

concours interne d'État **résultats de la note de synthèse**

Nombre d'inscrits	153
Nombre de présents	118
Nombre de copies blanches	4
Moyenne	7,28
Note mini	1
Note maxi	15
Nombre de notes éliminatoires	10

concours externe d'État **résultats de la note de synthèse**

Nombre d'inscrits	1994
Nombre de présents	1174
Nombre de copies blanches	37
Moyenne	8,09
Note mini	1
Note maxi	15
Nombre de notes éliminatoires	107

Lettres & arts

Nombre d'inscrits	800
Nombre de présents	504
Nombre de copies blanches	18
Moyenne	8,02
Note mini	1
Note maxi	15
Nombre de notes éliminatoires	39

Sciences humaines & sociales

Nombre d'inscrits	766
Nombre de présents	455
Nombre de copies blanches	17
Moyenne	7,89
Note mini	1
Note maxi	15
Nombre de notes éliminatoires	55

Sciences juridiques

Nombre d'inscrits	312
Nombre de présents	147
Nombre de copies blanche	0
Moyenne	8,44
Note mini	1
Note maxi	13
Nombre de notes éliminatoire	11

Sciences exactes & techniques

Nombre d'inscrits	41
Nombre de présents	28
Nombre de copies blanches	2
Moyenne	9,65
Note mini	4
Note maxi	15
Nombre de notes éliminatoires	1

Sciences de la nature et de la vie

Nombre d'inscrits	75
Nombre de présents	40
Nombre de copies blanches	0
Moyenne	8,72
Note mini	3
Note maxi	14
Nombre de notes éliminatoires	1

3 — Traduction

3.1 — Anglais

Le texte soumis aux candidats présentait des difficultés de deux ordres tenant à sa structure même. Il s'agissait d'être capable de restituer d'une part une description poétique et imagée, d'autre part un dialogue assez naturel quoique dénué de traces de familiarité. Par ailleurs le texte contenait des structures syntaxiques classiques permettant de vérifier avec un maximum d'objectivité la connaissance de la langue anglaise des candidats, ainsi que leur rigueur dans l'analyse grammaticale des segments concernés. Les problèmes de vocabulaire – peu nombreux – devaient pouvoir être résolus assez facilement avec l'aide du dictionnaire unilingue.

Un nombre important de candidats a tout simplement renoncé à traduire le texte, en omettant les passages qui leur étaient obscurs (parfois la moitié du texte) ou en se livrant à une réécriture délirante, fondée sur quelques bribes plus ou moins bien comprises. De telles copies ont nécessairement obtenu la note zéro sur vingt. Certains candidats ayant fait un effort méritoire d'analyse et de restitution ont perdu beaucoup de points à cause de fautes de français nombreuses et répétées (conjugaison mais pas uniquement). Quelques copies ont montré que les candidats avaient une connaissance solide de la langue anglaise ; procédaient à une analyse minutieuse du texte, ce qui leur permettait en particulier de restituer sans erreur le déroulement de l'action ; et écrivaient un français toujours correct, parfois élégant. Des points de bonification ont été attribués pour des segments dont la traduction était particulièrement délicate, ce qui a permis à certains d'obtenir d'excellentes notes tout à fait méritées.

Les résultats de cette session montrent qu'une préparation spécifique à l'épreuve de version est absolument nécessaire. Les candidats qui en ont la possibilité ont tout intérêt à assister à des cours de version dispensés dans les universités (niveau de licence minimum). Pour les autres, les manuels de version proposant des corrigés et des commentaires seront d'une grande aide.

3.2 — Allemand

Les candidats avaient à traduire une page de Elias Canetti, extraite de : « Die Blendung ».

La moyenne générale est de 9,16. Sur 79 copies, 19 se situent entre 0,5 et 5 exclu, 23 entre 5 et 10 exclu, 37 sont égales ou supérieures à 10. Le recours à un très large éventail de notes reflète parfaitement la grande hétérogénéité des niveaux. Il est, dans certains cas, impossible de sauver les candidats de la note éliminatoire. La faiblesse des copies est, le plus souvent, due à une traduction lacunaire (jusqu'à la moitié du texte peut manquer). Toute omission est, évidemment, sanctionnée en fonction des fautes commises par les autres candidats. Parfois, c'est l'exception, les passages traduits sont satisfaisants. Il s'agit alors d'une incapacité à maîtriser le temps imparti à l'exercice. Si une lecture attentive, voire deux, est nécessaire pour prendre connaissance du contenu et du style de la langue allemande, une lecture par trop perfectionniste peut entraîner une perte de temps catastrophique pour l'ensemble de l'épreuve.

Dans la majorité des cas, de graves lacunes lexicales sont à l'origine des nombreux contresens et faux sens commis. La traduction est alors plus que fantaisiste, pour ne pas dire ahurissante. Qu'il nous soit permis de déplorer des confusions inadmissibles, à ce niveau, entre le pluriel et le singulier, entre des verbes comme « lesen » et « lassen », entre le passé simple et l'imparfait etc.

Il est bon de rappeler que l'exercice requiert un minimum de connaissances linguistiques de base. On constate d'ailleurs que l'insuffisance de ces connaissances linguistiques va fréquemment de pair avec le défaut, voire l'absence totale de maîtrise du français. On ne saurait trop conseiller de soigner la présentation des copies. Il est évident qu'un travail est noté en fonction de son contenu. Mais, dans certains cas, heureusement assez rares, la présentation laisse vraiment par trop à désirer.

Si l'on peut regretter la faiblesse de nombreuses copies, il convient de souligner que près de la moitié des candidats ont obtenu la moyenne (générosité des correcteurs ?). En outre, on a le plaisir de constater que certains ont su trouver un équilibre judicieux entre une traduction trop littérale et une interprétation du texte et qu'ils se sont acquittés de leur tâche avec un réel talent, reflet d'un sens aigu de l'allemand et d'une louable maîtrise du français.

3.3 — Grec

Le texte proposé était un extrait d'Isocrate, peut-être un peu long, mais classique, ne laissant que peu de place à l'imagination et à l'intuition, mais réunissant nombre des difficultés qu'un étudiant de niveau licence a souvent rencontrées. Ce texte s'est révélé discriminant. Il nous a permis de noter les copies de 0,5 (quelques lignes traduites, et mal) à 16 pour les meilleurs devoirs, ce qui donne à cette épreuve, dont le coefficient est faible, tout son poids.

concours externe d'État résultats de la traduction

Nombre d'inscrits	1994	Italien	Nombre d'inscrits	82
Nombre de présents	1196		Nombre de présents	53
Nombre de copies blanches	8		Nombre de copies blanche	0
Moyenne	8,07		Moyenne	7,98
Note mini	0		Note mini	0
Note maxi	19		Note maxi	19
Nombre de notes éliminatoires	333		Nombre de notes éliminatoire	15
Anglais		Russe		
Nombre d'inscrits	1303	Nombre d'inscrits	9	
Nombre de présents	766	Nombre de présents :	6	
Nombre de copies blanches	5	Nombre de copies blanches	0	
Moyenne	7,89	Moyenne	9,33	
Note mini	0	Note mini	7	
Note maxi	19	Note maxi	13	
Nombre de notes éliminatoires	227	Nombre de notes éliminatoires	0	
Allemand		Latin		
Nombre d'inscrits	144	Nombre d'inscrits	167	
Nombre de présents	79	Nombre de présents	126	
Nombre de copies blanches	0	Nombre de copies blanches	3	
Moyenne	9,3	Moyenne	9,07	
Note mini	0,5	Note mini	1	
Note maxi	19	Note maxi	16,5	
Nombre de notes éliminatoires	19	Nombre de notes éliminatoires	20	
Espagnol		Grec		
Nombre d'inscrits	266	Nombre d'inscrits	23	
Nombre de présents	147	Nombre de présents	19	
Nombre de copies blanches	0	Nombre de copies blanches	0	
Moyenne	7,91	Moyenne	5,29	
Note mini	1	Note mini	0,25	
Note maxi	16	Note maxi	16,5	
Nombre de notes éliminatoire	42	Nombre de notes éliminatoires	10	

3 — Épreuves orales d'admission

La délibération d'admission a été difficile pour le jury, compte tenu de l'excellente qualité de plusieurs dizaines de candidats. Le rôle de l'oral est capital, dès lors que l'on fait le choix de retenir 85 admissibles pour 10 postes affichés – mettons 13 en ajoutant les trois premiers de la liste complémentaire qui ont vocation à occuper les places non pourvues au concours interne. Il n'y a finalement que 4 reçus parmi les 16 premiers classés de l'écrit.

1 — Conversation avec le jury

L'oral a en effet l'ambition d'apprécier d'autres qualités pas toujours évidentes à expliciter. Il justifie une présence importante des membres de la profession ; s'il n'y avait que des savoirs et des talents académiques à apprécier, des universitaires y suffiraient. En définitive, les conservateurs présents doivent se poser la question : ce candidat a-t-il les qualités pour être prochainement mon adjoint, et ultérieurement mon successeur – étant entendu que la réponse ne sera donnée qu'au bout de quelques années dans la profession, et pas au cours d'une scolarité généralement sans accroc.

Le texte proposé est donc en partie un prétexte à un entretien plus général, même si on attend d'abord un exposé structuré et une discussion. Il est bien évident que les textes sont d'une difficulté inégale ; il est non moins évident que le jury en tient compte dans son appréciation. Il en est de même pour les questions ; bien sûr, le jury apprécie une culture suffisamment ouverte, mais il ne refuse pas de venir se placer sur le terrain du candidat si celui-ci se montre convaincant ; supposons qu'une question se porte sur la littérature russe, et qu'il n'en ait aucune idée ; il peut se borner à l'avouer ; la mauvaise impression du jury sera atténuée s'il peut aussi dire pourquoi ce genre de littérature ne l'a pas attiré jusqu'ici, et pourquoi il préfère un autre aspect de la culture russe ou de la littérature. Que les candidats sachent aussi que les questions les plus à craindre sont les plus élémentaires, car elles

peuvent traduire des lacunes impardonnables, et non pas les questions vraiment méchantes, qui traduisent plutôt l'espoir du jury de pouvoir mettre une bonne note.

D'une manière générale, les candidats étaient assez bien préparés à l'épreuve orale de culture générale. Certains ont néanmoins été surpris par le sujet qu'ils avaient tiré alors qu'ils attendaient un sujet portant sur les bibliothèques et les techniques bibliothéconomiques.

Sur le plan de la méthode, on a trouvé une tendance excessive à la paraphrase du texte, qui dénote une difficulté à en extraire les idées maîtresses sur lesquels le commentaire doit s'appuyer. Certains candidats éprouvent de la difficulté à gérer leur temps de présentation orale.

Sur le fond, certains candidats avaient des idées très approximatives et parfois surprenantes sur ce qui constitue l'actualité quotidienne du monde contemporain, se réfugiant dans un discours stéréotypé reflet de leur manque de curiosité. On signale que la lecture régulière d'un quotidien d'informations générales est le minimum requis pour des candidats à un concours de ce niveau qui doivent avoir une connaissance intelligente – à défaut d'être approfondie – des principaux sujets d'actualité.

concours d'État
résultats de la conversation avec le jury

	concours externe	concours interne
Nb d'admissibles	85	6
Nb de présents	81	6
Moyenne	11,49	9,66
Note mini	6	0
Note maxi	18	14

2 — Langue

Pour l'épreuve d'allemand, il y avait huit candidats. Les notes obtenues sont 16, 12, 11, 10 par 3 candidats et 9 par 2 candidats. À l'issue d'une préparation d'une demi-heure, les candidats (6 femmes, 2 hommes) étaient invités à résumer un texte (extrait de presse) et à en dégager les lignes directrices, en faire le commentaire et à répondre aux questions posées par les examinateurs. On constate que les notes sont resserrées autour de la moyenne et qu'il n'a pas été possible de recourir à un large éventail.

Généralement, le texte a été compris dans son ensemble, les questions posées – à deux exceptions près – également. Mais, ou bien le commentaire est resté très superficiel, ou bien seule l'introduction a donné satisfaction, la suite ne tenant pas les promesses du début. Et, dans la plupart des cas,

les difficultés d'expression ont constitué l'obstacle majeur.

Même si les examinateurs se gardent de faire un décompte maniaque des dérapages grammaticaux et des lacunes lexicales, même s'ils sont prêts à excuser – lorsque l'entretien donne par ailleurs satisfaction – l'interprétation erronée et parfois cocasse d'un mot isolé, imputable à l'émotion, ils rappellent cependant que l'exercice proposé requiert un minimum de connaissances et de compétences linguistiques, condition nécessaire à la compréhension et la finesse d'analyse du document, la clarté et la rigueur dans l'exposé des idées et la pertinence des réponses lors de l'entretien. L'impression d'ensemble est, cette année, plutôt décevante. Seule une présentation qui témoignait d'une réelle maîtrise de la langue et d'une culture de bon aloi a vraiment répondu à l'attente du jury.

concours d'État **résultats de l'épreuve de langue**

	concours externe	concours interne
Nombre d'admissibles	85	6
Nombre de présents	81	6
Moyenne	10,55	10,16
Note mini	1	6
Note maxi	18	18
Anglais		
Nombre d'inscrits	15	4
Nombre de présents	14	4
Moyenne	9,07	8
Note mini	2	6
Note maxi	16	11
Allemand		
Nombre d'inscrits	8	
Nombre de présents	8	
Moyenne	10,87	
Note mini	9	
Note maxi	16	
Espagnol		
Nombre d'inscrits	4	1
Nombre de présents	4	1
Moyenne	11,62	18
Note mini	8	18
Note maxi	15,5	18
Italien		
Nombre d'inscrits	3	1
Nombre de présents	2	1
Moyenne	5	11
Note mini	2	11
Note maxi	8	11

**3 — Résumé et commentaire d'un
texte de caractère scientifique**
(concours externe)

Le jury a examiné vingt candidats. Sur ces vingt candidats aucun n'avait une formation scientifique initiale, parmi eux trois ont été admis, ce qui représente un bon ratio par rapport aux autres options. Les textes choisis sont des articles extraits des pages spécialisées de grands quotidiens ou de périodiques plus spécialisés comme La Recherche, Pour la science, Biofutur etc. Beaucoup de candidats choisissent cette matière par défaut et malheureusement ont une culture scientifique inexistante : ils ignorent ce qu'est un gène, un atome... n'ont aucune notion d'histoire des sciences. Cette épreuve doit se préparer par la lecture régulière des nouvelles scientifiques dans la presse, par l'apprentissage de l'histoire des sciences et de ses acteurs. Certains candidats s'expriment très mal à l'oral, ne savent pas se présenter : tenue négligée, attitude familière vis-à-vis de l'examineur...

**4 — Résumé et commentaire d'un
texte administratif** (concours externe)

Les sujets de droit relevaient du droit constitutionnel, du droit administratif (année de DEUG et de licence) et, pour une moindre part, du droit communautaire. Outre le sujet principal, le jury s'est senti autorisé – et il l'a fait largement – à poser diverses questions de droit public. Les sujets avaient souvent un lien avec les bibliothèques : commentaire d'un décret sur le prix du livre, arrêté relatif à l'organisation des bibliothèques, arrêt sur le principe de l'exception culturelle, charte des langues régionales. D'autres étaient plus généraux : commentaire de la loi de 1978 sur l'informatique, du statut général des fonctionnaires, principe des sanctions dans la fonction publique, principe de parité hommes-femmes. Pour réussir cette épreuve, on ne demande pas une spécialisation pointue, mais tout de même de solides connaissances de droit public. La diversité des candidats, des littéraires purs aux juristes, en passant par les élèves des IEP, a conduit à utiliser une échelle de notes très large, de 2 à 18.

**Résumé et commentaire d'un texte
de caractère scientifique - Résultats**

Nombre d'inscrits	20
Nombre de présents	20
Moyenne	11,72
Note mini	7
Note maxi	16

**Résumé et commentaire d'un texte
administratif - Résultats**

Nombre d'inscrits	35
Nombre de présents	33
Moyenne	10,59
Note mini	1
Note maxi	18

4 — Tableaux statistiques

1 — Concours externe d'État

1.1 — Répartition par sexe

	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Hommes	547	27,43	28	32,94	5	50	6	66,67
Femmes	1447	72,57	57	67,06	5	50	3	33,33
Total	1994		85		10		9	

1.2 — Répartition par date de naissance

	Année	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
Plus de 45 ans	1947	2	0	0	0
	1950	1	0	0	0
	1952	1	0	0	0
Sous-total		4 0,2%	0	0	0
De 41 à 45 ans	1954	1	0	0	0
	1955	2	0	0	0
	1956	1	0	0	0
	1957	1	0	0	0
	1958	1	0	0	0
Sous-total		6 0,3%	0	0	0
De 36 à 40 ans	1959	1	0	0	0
	1960	4	0	0	0
	1961	2	0	0	0
	1962	2	0	0	0
	1963	3	0	0	0
Sous-total		12 0,6%	0	0	0
De 31 à 35 ans	1964	7	0	0	0
	1965	6	0	0	0
	1966	11	0	0	0
	1967	17	1	1	0
	1968	42	0	0	0
Sous-total		83 4,16%	1 1,18%	1 10%	0
De 26 à 30 ans	1969	130	5	1	2
	1970	161	4	0	1
	1971	231	11	2	2
	1972	238	9	1	0
	1973	276	11	0	2
Sous-total		1036 51,96%	40 47,06%	4 40%	7 77,78%
De 21 à 25 ans	1974	317	9	1	0
	1975	247	14	2	0
	1976	195	18	2	1
	1977	89	2	0	1
	1978	4	1	0	0
	1979	1	0	0	0
Sous-total		853 42,78%	44 51,76%	5 50%	2 22,22%
TOTAL		1994	85	10	9

1.3 – Répartition par diplôme et par spécialité

Code des diplômes

LA	Lettres, histoire de l'art, philosophie, théologie, musicologie, langues, etc.
SH	Histoire, géographie, psychologie, ethnologie, etc.
SJ	Droit, économie, gestion, sciences politiques, etc.
SN	Biologie, physiologie, sciences naturelles, géologie, etc.
ST	Mathématiques, physique, chimie, informatique, diplômes d'ingénieur, etc.
SI	Information, communication.

Le niveau du diplôme est indiqué par rapport au BAC. Ex. : BAC3 = licence ou équivalent.

Diplômes	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
Dispensé de diplôme	1 0,05%	0	0	0
BAC	1 0,05%	0	0	0
BAC3 LA	312	11	1	0
BAC3 SH	230	1	0	0
BAC3 SI	18	0	0	0
BAC3 SJ	43	0	0	0
BAC3 SN	3	0	0	0
BAC3 ST	14	0	0	0
Sous-total	620 31,09%	12 14,12%	1 10%	0
BAC4 LA	380	28	1	3
BAC4 SH	337	18	1	2
BAC4 SI	35	1	0	0
BAC4 SJ	199	8	3	1
BAC4 SN	22	0	0	0
BAC4 ST	10	0	0	0
Sous-total	983 49,30%	55 64,71%	5 50%	6 66,67%
BAC5 LA	117	6	0	0
BAC5 SH	123	5	1	3
BAC5 SI	22	0	0	0
BAC5 SJ	95	7	3	0
BAC5 SN	5	0	0	0
BAC5 ST	12	0	0	0
Sous-total	374 18,76%	18 21,18%	4 40%	3 33,33%
BAC6 LA	9	0	0	0
BAC6 SH	1	0	0	0
BAC6 SN	2	0	0	0
BAC6 ST	3	0	0	0
Sous-total	15 0,75%	0	0	0
TOTAL	1994	85	10	9

Spécialités	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
LA	818	41,06	45	52,94	2	20	3	33,33
SH	691	34,69	24	28,24	2	20	5	55,56
SI	75	3,77	1	1,18	0	0	0	0
SJ	337	16,92	15	17,65	6	60	1	11,11
SN	32	1,61	0	0	0	0	0	0
ST	39	1,96	0	0	0	0	0	0
TOTAL	1992		85		10		9	

1.4 — Répartition par département

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
ALSACE				
67 Bas-Rhin	52	2	0	0
68 Haut-Rhin	6	0	0	0
Sous-total	58	2	0	0
	2,91%	2,35%		
AQUITAINE				
24 Dordogne	2	0	0	0
33 Gironde	69	5	1	0
47 Lot-et-Garonne	1	0	0	0
64 Pyrénées-Atlantiques	12	0	0	0
Sous-total	84	5	1	0
	4,21%	5,88%	10%	
AUVERGNE				
03 Allier	7	0	0	0
15 Cantal	2	0	0	0
43 Haute-Loire	7	0	0	0
63 Puy-de-Dôme	29	1	0	0
Sous-total	45	1	0	0
	2,26%	1,18%		
BASSE-NORMANDIE				
14 Calvados	28	2	0	0
50 Manche	12	0	0	0
61 Orne	5	1	0	1
Sous-total	45	3	0	1
	2,26%	3,53%		11,11

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
 session 1999

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
BOURGOGNE				
21 Côte-d'Or	56	0	0	0
58 Nièvre	5	0	0	0
71 Saône-et-Loire	13	0	0	0
89 Yonne	4	0	0	0
Sous-total	78 3,91%	0	0	0
BRETAGNE				
22 Côtes-d'Armor	14	0	0	0
29 Finistère	38	1	0	0
35 Ille-et-Vilaine	45	1	0	0
56 Morbihan	11	0	0	0
Sous-total	108 5,42%	2 2,35%	0	0
CENTRE				
18 Cher	1	0	0	0
28 Eure-et-Loir	4	0	0	0
36 Indre	3	0	0	0
37 Indre-et-Loire	24	1	0	0
41 Loir-et-Cher	9	0	0	0
45 Loiret	19	1	0	0
Sous-total	60 3,01%	2 2,35%	0	0
CHAMPAGNE				
08 Ardennes	2	0	0	0
10 Aube	5	0	0	0
51 Marne	15	1	0	0
52 Haute-Marne	1	0	0	0
Sous-total	23 1,15%	1 1,18%	0	0
CORSE				
20 Corse	1	0	0	0
Sous-total	1 0,05%	0	0	0
FRANCHE-COMTE				
25 Doubs	21	1	0	0
39 Jura	4	0	0	0
70 Haute-Saône	2	0	0	0
90 Territoire de Belfort	3	0	0	0
Sous-total	30 1,5%	1 1,18%	0	0

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 1999

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
HAUTE-NORMANDIE				
27 Eure	7	0	0	0
76 Seine-Maritime	29	1	0	0
Sous-total	36 1,81%	1 1,18%	0	0
ILE DE FRANCE				
75 Ville-de-Paris	263	23	2	5
77 Seine-et-Marne	27	0	0	0
78 Yvelines	55	4	0	0
91 Essonne	34	2	1	0
92 Hauts-de-Seine	45	1	0	0
93 Seine-Saint-Denis	28	1	0	0
94 Val-de-Marne	48	2	0	0
95 Val-d'Oise	21	0	0	0
Sous-total	521 26,13%	33 38,82%	3 30%	5 55,56%
LANGUEDOC-ROUSSILLON				
11 Aude	3	0	0	0
30 Gard	9	0	0	0
34 Hérault	53	1	0	0
48 Lozère	1	0	0	0
66 Pyrénées-Orientales	7	0	0	0
Sous-total	73 3,66%	1 1,18%	0	0
LIMOUSIN				
19 Corrèze	3	0	0	0
87 Haute-Vienne	11	0	0	0
Sous-total	14 0,7%	0	0	0
LORRAINE				
54 Meurthe-et-Moselle	17	1	0	0
55 Meuse	3	0	0	0
57 Moselle	19	1	0	0
88 Vosges	2	1	0	0
Sous-total	41 2,06%	3 3,53%	0	0

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 1999

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
MIDI-PYRENEES				
12 Aveyron	3	0	0	0
31 Haute-Garonne	54	0	0	0
46 Lot	1	0	0	0
65 Hautes-Pyrénées	2	0	0	0
81 Tarn	1	0	0	0
82 Tarn-et-Garonne	4	0	0	0
Sous-total	65 3,26%	0	0	0
NORD				
59 Nord	73	1	0	1
62 Pas-de-Calais	28	1	0	0
Sous-total	101 5,07%	2 2,35%	0	1 11,11%
PAYS DE LA LOIRE				
44 Loire-Atlantique	35	3	0	1
49 Maine-et-Loire	19	0	0	0
53 Mayenne	1	0	0	0
72 Sarthe	22	1	0	0
85 Vendée	10	0	0	0
Sous-total	87 4,36%	4 4,71%	0	1 11,11%
PICARDIE				
02 Aisne	8	0	0	0
60 Oise	17	0	0	0
80 Somme	13	0	0	0
Sous-total	38 1,91%	0	0	0
POITOU-CHARENTES				
16 Charente	2	0	0	0
17 Charente-Maritime	13	1	0	0
79 Deux-Sèvres	4	0	0	0
86 Vienne	20	0	0	0
Sous-total	39 1,96%	1 1,18%	0	0

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 1999

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
PROVENCE-COTE D'AZUR				
04 Alpes-Hte-Provence	2	0	0	0
05 Hautes-Alpes	5	0	0	0
06 Alpes-Maritimes	20	2	0	0
13 Bouches-du-Rhône	74	1	0	0
83 Var	18	2	1	0
84 Vaucluse	14	0	0	0
Sous-total	133	5	1	0
	6,67%	5,88%	10%	
RHONE-ALPES				
01 Ain	12	0	0	0
07 Ardèche	7	2	1	0
26 Drôme	12	1	0	0
38 Isère	68	4	0	0
42 Loire	23	3	2	0
69 Rhône	151	7	2	1
73 Savoie	8	0	0	0
74 Haute-Savoie	9	1	0	0
Sous-total	290	18	5	1
	14,54%	21,18%	50%	11,11%
DOM-TOM				
97 Dom-Tom	23	0	0	0
Sous-total	23	0	0	0
	1,15%			
ARMEE				
00 Armées	1	0	0	0
Sous-total	1	0	0	0
	0,05%			
TOTAL	1994	85	10	9

1. 5 — Résultats des admissibles et des admis aux épreuves écrites

	Inscrits 1994	Admissibles 85	Admis 10	Liste C. 9
Composition				
Nombre de présents	1 116	85	10	9
Nombre de copies blanches	26	0	0	0
Moyenne	7,85	12,77	14,15	12,5
Note mini	1	8,5	10	9
Note maxi	19	19	17	14
Nombre de notes éliminatoires	107	0	0	0
Note de synthèse				
Nombre de présents	1 174	85	10	9
Nombre de copies blanches	37	0	0	0
Moyenne	8,09	11,87	11,65	11,55
Note mini	1	7	10	8
Note maxi	15	15	15	13
Nombre de notes éliminatoires	107	0	0	0
<i>Lettres & Arts</i>				
Nombre d'inscrits	800	43	2	2
Nombre de présents	504	43	2	2
Nombre de copies blanches	18	0	0	0
Moyenne	8,02	11,96	10,5	11
Note mini	1	7	10	11
Note maxi	15	15	11	11
Nombre de notes éliminatoires	39	0	0	0
<i>Sciences Humaines & Sociales</i>				
Nombre d'inscrits	766	28	6	5
Nombre de présents	455	28	6	5
Nombre de copies blanches	17	0	0	0
Moyenne	7,89	11,73	12,08	11,4
Note mini	1	8	10	8
Note maxi :	15	15	15	13
Nombre de notes éliminatoires	55	0	0	0
<i>Sciences Juridiques</i>				
Nombre d'inscrits	312	10	2	2
Nombre de présents	147	10	2	2
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	8,44	11,65	11,5	12,5
Note mini	1	10	10	12
Note maxi	13	13	13	13
Nombre de notes éliminatoires	11	0	0	0
<i>Sciences exactes & techniques</i>				
Nombre d'inscrits	41	1	0	0
Nombre de présents	28	1	0	0
Nombre de copies blanches	2	0	0	0
Moyenne	9,65	12	0	0
Note mini	4	12	0	0
Note maxi	15	12	0	0
Nombre de notes éliminatoires	1	0	0	0
<i>Sciences de la Nature & Vie</i>				
Nombre d'inscrits	75	3	0	0
Nombre de présents	40	3	0	0
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	8,72	12,66	0	0
Note mini	3	12	0	0
Note maxi	14	13	0	0
Nombre de notes éliminatoires	1	0	0	0

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 1999

Traduction	1994	85	10	9
Nombre de présents	1196	85	10	9
Nombre de copies blanches	8	0	0	0
Moyenne	8,07	13,6	14,34	16,32
Note mini	0	5,5	10	12,4
Note maxi	19	19	17,5	19
Nombre de notes éliminatoires	333	0	0	0
<i>Anglais</i>				
Nombre d'inscrits	1303	54	8	6
Nombre de présents	766	54	8	6
Nombre de copies blanches	5	0	0	0
Moyenne	7,89	13,8	13,99	16,73
Note mini	0	5,5	10	12,4
Note maxi	19	19	17	19
Nombre de notes éliminatoires	227	0	0	0
<i>Allemand</i>				
Nombre d'inscrits	144	6	1	0
Nombre de présents	79	6	1	0
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	9,3	13,66	17,5	0
Note mini	0,5	6,5	17,5	0
Note maxi	19	19	17,5	0
Nombre de notes éliminatoires	19	0	0	0
<i>Espagnol</i>				
Nombre d'inscrits	266	8	1	0
Nombre de présents	147	8	1	0
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	7,91	13,87	14	0
Note mini	1	9,5	14	0
Note maxi	16	16	14	0
Nombre de notes éliminatoires	42	0	0	0
<i>Italien</i>				
Nombre d'inscrits	82	4	0	1
Nombre de présents	53	4	0	1
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	7,98	13,75	0	18
Note mini	0	10,5	0	18
Note maxi	19	18	0	18
Nombre de notes éliminatoires	15	0	0	0
<i>Russe</i>				
Nombre d'inscrits	9	2	0	1
Nombre de présents	6	2	0	1
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	9,33	10,5	0	13
Note mini	7	8	0	13
Note maxi	13	13	0	13
Nombre de notes éliminatoires	0	0	0	0
<i>Latin</i>				
Nombre d'inscrits	167	11	0	1
Nombre de présents	126	11	0	1
Nombre de copies blanches	3	0	0	0
Moyenne	9,07	12,91	0	15,5
Note mini	1	8	0	15,5
Note maxi	16,5	16,5	0	15,5
Nombre de notes éliminatoires	20	0	0	0
<i>Grec</i>				
Nombre d'inscrits	23	0	0	0
Nombre de présents	19	0	0	0
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	5,29	0	0	0
Note mini	0,25	0	0	0
Note maxi	16,5	0	0	0
Nombre de notes éliminatoires	10	0	0	0

1. 6 — Résultats des admis aux épreuves orales

	Admissibles 85	Admis 10	Liste C. 9
Culture Générale			
Nombre de présents	81	10	9
Moyenne	11,49	14,85	13,45
Note mini	6	13	11,5
Note maxi	8	18	14,5
Langue / Commentaire			
Nombre de présents	81	10	9
Moyenne	10,55	15	12,67
Note mini	1	11	8
Note maxi	18	18	15,5
<i>Anglais</i>			
Nombre d'inscrits	15	0	1
Nombre de présents	14	0	1
Moyenne	9,07	0	15
Note mini	2	0	15
Note maxi	16	0	15
<i>Allemand</i>			
Nombre d'inscrits	8	1	1
Nombre de présents	8	1	1
Moyenne	10,87	11	10
Note mini	9	11	10
Note maxi	16	11	10
<i>Espagnol</i>			
Nombre d'inscrits	4	0	2
Nombre de présents	4	0	2
Moyenne	11,62	0	13,75
Note mini	8	0	12
Note maxi	15,5	0	15,5
<i>Italien</i>			
Nombre d'inscrits	3	0	0
Nombre de présents	2	0	0
Moyenne	5	0	0
Note mini	2	0	0
Note maxi	8	0	0
<i>Commentaire Administratif</i>			
Nombre d'inscrits	35	6	5
Nombre de présents	33	6	5
Moyenne	10,59	16,83	12,32
Note mini	1	14	8
Note maxi	18	18	15,3
<i>Commentaire Scientifique</i>			
Nombre d'inscrits	20	3	0
Nombre de présents	20	3	0
Moyenne	11,72	12,66	0
Note mini	7	12	0
Note maxi	16	14	0

2 – Concours interne d'État

2.1 – Répartition par sexe

	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.
	nb	%	nb	%	nb	%	nb
Hommes	36	23,53	4	66,67%	1	50%	0
Femmes	117	76,47	2	33,33%	1	50%	0
Total	153		6		2		0

2.2 – Répartition par date de naissance

	Année	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
De 51 à 53 ans	1946	2	0	0	0
	1947	1	0	0	0
	1948	1	0	0	0
Sous-total		4 2,61%	0	0	0
De 46 à 50 ans	1949	1	0	0	0
	1950	1	0	0	0
	1951	11	0	0	0
	1952	5	0	0	0
	1953	6	1	0	0
Sous-total		24 15,69%	1 16,67%	0	0
De 41 à 45 ans	1954	5	0	0	0
	1955	5	0	0	0
	1956	10	0	0	0
	1957	12	1	0	0
	1958	11	0	0	0
Sous-total		43 28,1%	1 16,67%	0	0
De 36 à 40 ans	1959	16	0	0	0
	1960	5	0	0	0
	1961	8	1	1	0
	1962	8	1	0	0
	1963	9	0	0	0
Sous-total		46 30,07%	2 33,33%	1 50%	0
De 31 à 35 ans	1964	13	0	0	0
	1965	6	0	0	0
	1966	8	1	1	0
	1967	6	0	0	0
	1968	3	1	0	0
Sous-total		36 23,53%	2 33,33%	1 50%	0
TOTAL		153	6	2	0

2.3 — Répartition par diplôme et par spécialité

Code des diplômes

LA	Lettres, histoire de l'art, philosophie, théologie, musicologie, langues, etc.
SH	Histoire, géographie, psychologie, ethnologie, etc.
SJ	Droit, économie, gestion, sciences politiques, etc.
SN	Biologie, physiologie, sciences naturelles, géologie, etc.
ST	Mathématiques, physique, chimie, informatique, diplômes d'ingénieurs, etc.
SI	Information, communication

Le niveau du diplôme est indiqué par rapport au BAC. Ex. : BAC3 = licence ou équivalent.

Diplômes	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
Sans diplôme	13 8,5%	0	0	0
BAC	4 2,61%	0	0	0
BAC1 O	3	0	0	0
BAC1 SI	1	0	0	0
Sous-total	4 2,61%	0	0	0
BAC2 SH	1	0	0	0
BAC2 SI	3	0	0	0
Sous-total	4 2,61%	0	0	0
BAC3 LA	24	2	1	0
BAC3 SH	2	0	0	0
BAC3 SI	2	0	0	0
BAC3 SJ	1	0	0	0
Sous-total	29 18,95%	2 33,33%	1 50%	0
BAC4 LA	41	0	0	0
BAC4 SH	10	0	0	0
BAC4 SJ	7	1	0	0
BAC4 SN	1	0	0	0
BAC4 ST	1	0	0	0
Sous-total	60 39,22%	1 16,67%	0	0
BAC5 LA	15	0	0	0
BAC5 SH	7	0	0	0
BAC5 SI	4	1	0	0
BAC5 SJ	5	1	0	0
BAC5 ST	3	0	0	0
Sous-total	34 22,22%	2 33,33%	0	0
BAC6 LA	4	1	1	0
BAC6 SH	1	0	0	0
Sous-total	5 3,27%	1 16,67%	1 50%	0
TOTAL	153	6	2	0

Spécialités	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
LA	84	63,16	3	50	2		0	
SH	21	15,79	0		0		0	
SI	10	7,52	1	16,67	0		0	
SJ	13	9,77	2	33,33	0		0	
SN	1	0,75	0		0		0	
ST	4	3,01	0		0		0	
TOTAL	133		6		2		0	

2.4 Répartition par grade

Grades	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Agent du patrimoine	1	0,65	0		0		0	
Agent administratif	1	0,65	0		0		0	
Agents non titulaires	16	10,46	2	33,33	0		0	
Secr.d'admin.	4	2,61	0		0		0	
Attaché.d'admin.	3	1,96	0		0		0	
Secr.de doc	4	2,61	0		0		0	
Documentalistes	2	1,31	0		0		0	
Greffier	1	0,65	0		0		0	
Ingénieurs	1	0,65	0		0		0	
Ing.d'études	2	1,31	0		0		0	
Insp.mag	1	0,65	0		0		0	
Insp. des impôts	2	1,31	0		0		0	
Instituteurs	11	7,19	1	16,67	1	50	0	
Officier	1	0,65	0		0		0	
Bib.adj.	16	10,46	1	16,67	0		0	
Bib.adj.spé.	20	13,07	0		0		0	
Bib.	18	11,76	2	33,33	1	50	0	
Ass.de cons.	2	1,31	0		0		0	
Ass.qualif.de cons.	14	9,15	0		0		0	
Attaché de préfecture	1	0,65	0		0		0	
Bib.terr.	7	4,58	0		0		0	
Chargé d'études	1	0,65	0		0		0	
Cons. princ. d'éduc.	1	0,65	0		0		0	
Professeurs agrégés	2	1,31	0		0		0	
Professeurs certifiés	17	11,11	0		0		0	
Rédacteur territorial	1	0,65	0		0		0	
SASU	3	1,96	0		0		0	
TOTAL	153		6		2		0	

2.5 — Répartition par type d'établissement

Code des établissements	
Administration : ministères, services extérieurs des ministères, administration locale	
VPARIS : ville de Paris	
BDP : Bibliothèques départementales de prêt	
BGE : Bibliothèques des grands établissements	
BNF : Bibliothèque nationale de France	
BPI : Bibliothèque publique d'information	
BU : Bibliothèques universitaires	
BM : Bibliothèques municipales	
CDP : centre de documentation pédagogique (CDDP, CRDP, CNDP)	
UNIV : Universités	
Divers : armées, CCN, ENG, ENM, IFB, IHEC, INETOP, INJEP, INRP, JPL, enseignement primaire et secondaire, CDI et CIO	

Etablissements	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Administration	14	9,15	0	0	0	0	0	0
BDP	6	3,92	0	0	0	0	0	0
BGE	2	1,31	0	0	0	0	0	0
BNF	24	15,69	1	16,67	0	0	0	0
BPI	2	1,31	0	0	0	0	0	0
BU	37	24,18	4	66,67	1	50	0	0
BM	21	13,73	0	0	0	0	0	0
CDP	3	1,96	0	0	0	0	0	0
Divers	40	26,14	1	16,67	1	50	0	0
UNIV	1	0,65	0	0	0	0	0	0
VPARIS	3	1,96	0	0	0	0	0	0
TOTAL	153		6		2		0	0

2.6 — Répartition par département.

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
ALSACE				
67 Bas-Rhin	3	0	0	0
68 Haut-Rhin	1	0	0	0
Sous-total	4	0	0	0
	2,61%			
AUVERGNE				
03 Allier	1	0	0	0
63 Puy-de-Dôme	2	0	0	0
Sous-total	3	0	0	0
	1,96%			

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 1999

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
BASSE-NORMANDIE				
14 Calvados	1	0	0	0
Sous-total	1 0,65%	0	0	0
BRETAGNE				
29 Finistère	1	0	0	0
35 Ille-et-Vilaine	3	0	0	0
56 Morbihan	1	1	1	0
Sous-total	5 3,27%	1 16,67%	1 50%	0
CENTRE				
37 Indre-et-Loire	1	0	0	0
45 Loiret	2	0	0	0
Sous-total	3 1,96%	0	0	0
CHAMPAGNE				
51 Marne	2	1	1	0
52 Haute-Marne	2	0	0	0
Sous-total	4 2,61%	1 16,67%	1 50%	0
CORSE				
20 Corse	1	0	0	0
Sous-total	1 0,65%	0	0	0
FRANCHE-COMTE				
39 Jura	1	0	0	0
Sous-total	1 0,65%	0	0	0
HAUTE-NORMANDIE				
76 Seine-Maritime	5	0	0	0
Sous-total	5 3,27%	0	0	0

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 1999

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
ILE DE FRANCE				
75 Ville-de-Paris	51	3	0	0
77 Seine-et-Marne	2	0	0	0
91 Essonne	3	0	0	0
92 Hauts-de-Seine	4	0	0	0
93 Seine-Saint-Denis	5	0	0	0
94 Val-de-Marne	2	0	0	0
95 Val-d'Oise	2	0	0	0
Sous-total	69 45,1%	3 50%	0	0
LANGUEDOC-ROUSSILLON				
34 Hérault	4	0	0	0
48 Lozère	1	0	0	0
Sous-total	5 3,27%	0	0	0
LIMOUSIN				
19 Corrèze	1	0	0	0
87 Haute-Vienne	2	0	0	0
Sous-total	3 1,96%	0	0	0
LORRAINE				
54 Meurthe-et-Moselle	1	0	0	0
57 Moselle	3	0	0	0
Sous-total	4 2,61%	0	0	0
MIDI-PYRENEES				
31 Haute-Garonne	4	0	0	0
Sous-total	4 2,61%	0	0	0
NORD				
59 Nord	6	0	0	0
Sous-total	6 3,92%	0	0	0
PAYS DE LA LOIRE				
85 Vendée	2	0	0	0
Sous-total	2 1,31%	0	0	0
PICARDIE				
60 Oise	1	0	0	0
80 Somme	3	1	0	0
Sous-total	4 2,61%	1 16,67%	0	0

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 1999

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
POITOU-CHARENTES				
17 Charente-Maritime	1	0	0	0
86 Vienne	5	0	0	0
Sous-total	6 3,92%	0	0	0
PROVENCE-COTE D'AZUR				
06 Alpes-Maritimes	3	0	0	0
Sous-total	3 1,96%	0	0	0
RHONE-ALPES				
01 Ain	1	0	0	0
26 Drôme	2	0	0	0
38 Isère	4	0	0	0
69 Rhône	8	0	0	0
74 Haute-Savoie	1	0	0	0
Sous-total	16 10,46%	0	0	0
DOM-TOM				
97 Dom-Tom	4	0	0	0
Sous-total	4 2,61%	0	0	0
ARMEE				
00 Armées	0	0	0	0
Sous-total	0	0	0	0
TOTAL	153	6	2	0

2.7 — Résultats des admissibles et des admis aux épreuves écrites

	Inscrits 153	Admissibles 6	Admis 2	Liste C. 0
Composition				
Nombre de présents	114	6	2	0
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	8,18	10,83	11,5	0
Note mini	2	7	10	0
Note maxi	13	13	13	0
Nombre de notes éliminatoires	2	0	0	0
Note de synthèse				
Nombre de présents	118	6	2	0
Nombre de copies blanches	4	0	0	0
Moyenne	7,28	12,08	14	0
Note mini	1	10	13	0
Note maxi	15	15	15	0
Nombre de notes éliminatoires	10	0	0	0

2.8 — Résultats des admis aux épreuves orales

	Admissibles 6	Admis 2	Liste C. 0
Culture Générale			
Nombre de présents	6	2	0
Moyenne	9,66	11	0
Note mini	0	9	0
Note maxi	14	13	0
Langue			
Nombre de présents	6	2	0
Moyenne	10,16	14,5	0
Note mini	6	11	0
Note maxi	18	18	0
<i>Anglais</i>			
Nombre d'inscrits :	4	1	0
Nombre de présents :	4	1	0
Moyenne :	8	11	0
Note mini :	6	11	0
Note maxi :	11	11	0
<i>Espagnol</i>			
Nombre d'inscrits :	1	1	0
Nombre de présents :	1	1	0
Moyenne :	18	18	0
Note mini :	18	18	0
Note maxi :	18	18	0
<i>Italien</i>			
Nombre d'inscrits :	1	0	0
Nombre de présents :	1	0	0
Moyenne :	11	0	0
Note mini :	11	0	0
Note maxi :	11	0	0

5 — Libellés des sujets des épreuves écrites d'admissibilité

1 — Composition

1.1 — Concours interne

Durée : 4 heures, coefficient : 2

La bibliothèque virtuelle est-elle la certitude prochaine de l'égalité de tous devant l'accès à l'information ?

1.2 — Concours externe

Durée : 5 heures, coefficient : 2

Le paysage est-il l'expression d'une civilisation ?

2 — Note de synthèse

2.1 — Concours interne

Durée : 4 heures, coefficient : 3

Rédigez une note de synthèse à partir du dossier suivant constitué de documents traitant de l'accès de l'information (4 pages maximum).

Documents joints :

Document 1 – Sous la direction de Marie-Françoise BISBROUCK, *Bibliothèques universitaires... nouveaux bâtiments, nouveaux services*. Direction de l'enseignement supérieur, Paris, 1988, p. 1-9, 12-30, 32-36.

Document 2 - Frédéric EDELMANN, « L'université, laboratoire généreux des modèles architecturaux ». *Le Monde*, 5 décembre 1998.

Document 3 - Sabine FACHARD, *Lire l'architecture d'une future bibliothèque. Bibliothèque de France, premiers volumes*. Institut français d'architecture, Paris, 1989, p. 85-86.

Document 4 - Sylvie FAYET, Bruno VAN DOOREN, *Nouveaux lieux ? Les bibliothèques en France : 1991-1997*. Éditions du Cercle de la Librairie, Paris, 1998, p. 78-81.

Document 5 - Pierre FRANQUEVILLE, « Contre la bibliothèque idéale ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, n° 5, p.36-42.

Document 6 - Michel MELOT, « Introduction ». *Nouvelles Alexandries, les grands chantiers de bibliothèques dans le monde*. Éditions du Cercle de la Librairie, Paris, 1997, p. 7-11.

2 — Note de synthèse (suite)

2.2 — Concours externe

Lettres et Arts

Durée : 4 heures, coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les lettres et arts (4 pages maximum).

Dossier : Création et nouvelles technologies

Documents joints :

Document 1 – Fred FOREST, « L'art à l'ère du multimédia et l'esthétique des réseaux ». *Communication et langages*, n° 106, p. 89-103.

Document 2 – Macha SERY, « Le nouvel âge du nouvel art ». *Le Monde de l'Éducation*, décembre 1998, n° 265, p. 66-69.

Document 3 – Marc FUMAROLI, Internet, les “papyri” et la fracture sociale ». *Le Figaro*, 12-13 décembre 1998.

Document 4 – « Discours de Madame la Ministre de la Culture et de la Communication, installation de la commission “Livre numérique” ». *Discours et communiqués*, mercredi 30 septembre 1998.

Document 5 – « Lettre de mission à Monsieur Jean-Claude RISSET du 31 mars 1998 ». *Rapport de mission Art-Science-Technologie*, Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 1998.

Document 6 – Jean-Claude RISSET, « Remarques sur les réseaux informatiques ». *Rapport de mission Art-Science-Technologie*, tome 2, « éléments d'analyse et de documentation : repérage des ressources », Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 1998.

Document 7 – Fred FOREST, *La vente en live*, salle 7. Hôtel Drouot, Paris, mercredi 16 octobre 1996.

Document 8 – Fred FOREST, *L'œuvre et son contexte*. Hôtel Drouot, Paris, septembre 1996.

2 — Note de synthèse (suite)

2.2 — Concours externe (suite)

Sciences humaines et sociales

Durée : 4 heures, coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les sciences humaines et sociales (4 pages maximum).

Dossier : La place du travail dans la société moderne

Documents joints :

Document 1 – L. M. MORFAUX, *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*. Éditions Armand Colin, 1980.

Document 2 – K. POLANYI, *La grande transformation*. Éditions Gallimard, 1944, p. 114-116.

Document 3 – Jean-Pierre VERNANT, Pierre VIDAL-NAQUET, *Mythe et pensée chez les Grecs*. Éditions La Découverte, Paris, 1956, p. 295-297.

Document 4 – Jean BOISSONAT, *Le travail et l'emploi en France, Le travail dans vingt ans*. Éditions Odile Jacob, Paris, 1995, p. 96-102.

Document 5 – Jeremy RIFKIN, *La fin du travail*. Éditions La Découverte, Paris, 1996.

Document 6 – Jean-Paul FITOUSSI, Pierre ROSANVALLON, *Le nouvel âge des inégalités*. Éditions du Seuil, Paris, 1996, p. 170-181.

Document 7 – Bob BLACK, « Travailler, moi ? Jamais ! L'abolition du travail ». *l'Esprit frappeur*, 1997.

Document 8 – Michel BEAUD, « La fin du travail, c'est vite dit ». *Libération*, 13 mai 1997.

Document 9 – Pierre LARROUTUROU, *35 heures : le double piège*. Éditions Belfond, Paris, 1998.

Document 10 – « Loi n°98-461 du 13 juin 1988 relative à la réduction du temps de travail ». *Journal officiel*, 14 juin 1988, page 9029, articles 1 et 2.

2 — Note de synthèse (suite)

2.2 — Concours externe (suite)

Sciences juridiques, économiques et politiques

Durée : 4 heures, coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les sciences juridiques, économiques et politiques (4 pages maximum).

Dossier : L'enseignement supérieur

Documents joints :

Document 1 – « Loi n°68-978 du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur ». *Journal officiel*, Br. 1369.

Document 2 – « Loi n°82-610 du 15 juillet 1982 d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France ». *Journal officiel*, 16 juillet 1982.

Document 3 – « Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur ». *Journal officiel*, 27 janvier 1984.

Document 4 – « Loi n°89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation ». *Journal officiel*, 14 juillet 1989.

Document 5 – Henri GUILLAUME, *Innovation et recherche technologique : rapport de mission*. La Documentation française, 1998.

Document 6 – Jacques ATTALI, *Pour un modèle européen d'enseignement supérieur : rapport de commission*. Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 1998.

Document 7 – Claude ALLEGRE, Luigi BERLINGUER, Tessa BLACKSTONE, Jürgen RUETTIGERS, *Déclaration conjointe des 4 ministres sur l'harmonisation de l'architecture du système européen de l'enseignement supérieur, à l'occasion du 8e centenaire de l'université de Paris en Sorbonne*. Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 25 mai 1998.

Document 8 – *Quelques données statistiques*. Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 1998.

Document 9 – *Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur pour le xxie siècle, vision et actions*. Adoptée par la Conférence Mondiale sur l'enseignement supérieur du 9 octobre 1998, Unesco, 1998.

Document 10 – *Les grandes orientations du Plan U3M*. Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 1998.

2 — Note de synthèse (suite)

2.2 — Concours externe (suite)

Sciences de la nature et de la vie

Durée : 4 heures, coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les sciences de la nature et de la vie (4 pages maximum).

Dossier : Le dopage et le sport

Documents joints :

Document 1 – « Les dopants : de la figue à la molécule ». *Médecine du Sport*, 1995, tome 69, p. 239-244.

Document 2 – Don H. CATLIN, *Détection de l'utilisation de médicaments par les athlètes, Médicaments et performances sportives*, sous la direction de Richard H. STRAUSS, Masson, Paris, 1990, p. 104-110 et 117-119.

Document 3 – Jean-Paul ESCANDE, « Il faut suivre les sportifs ». *Pour la science*, 1998, n° 252, p. 16.

Document 4 – Delon HUMAN, « Comment soigner les athlètes ». *Pour la science*, 1998, n° 252, p.17.

Document 5 – « L'action des corticoïdes ». *La Recherche*, 1984, n° 157, vol. 15, p. 1027.

Document 6 – André NORET, « Quand le sportif se dope-t-il ? ». *Le dopage*, Vigot, Paris, 1990, p.31-35.

Document 7 – « Drogues, plaisir et douleur ». *La Recherche*, 1998, n° 306, p. 50.

2 — Note de synthèse (suite)

2.2 — Concours externe (suite)

Sciences exactes et les techniques

Durée : 4 heures, coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les sciences exactes et les techniques (4 pages maximum).

Dossier : Intelligence, gènes, hérédité

Documents joints :

Document 1 – Jean-Pol TASSIN, « Qu'est-ce que l'intelligence ? ». *Pour la Science*, 1998, n°254, p. 30-33.

Document 2 - Alain PROCHIAANTZ, « Instinct et intelligence ». *Pour la Science*, 1998, n°254, p. 34-37.

Document 3 - Robert PLOMIN, John DEFRIES, « Génétique et intelligence ». *Pour la Science*, 1998, n°254, p. 120-126.

3 — Traduction concours externe uniquement

Durée : 3 heures, coefficient : 1

Les candidats noteront, en tête de copie, la langue choisie au moment de leur inscription au concours. Tout changement dans leur choix de la langue au moment des épreuves entraînerait l'annulation de la copie.

Le dictionnaire unilingue est autorisé pour l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien et le russe. Le dictionnaire bilingue est autorisé pour le grec et le latin. L'utilisation de tout autre document ou instrument de travail est strictement interdite.

Anglais

E. M. FORSTER, « The Story of the Siren ». *The Eternal Moment*, Harvest Books and Crafts, 1928.

Allemand

Elias CANETTI, « Zum idealen Himmel ». *Die Blendung*, Carl Hanser Verlag, Wien 1963.

Espagnol

Antonio MUÑOZ MOLINA, « El escritor visible ». *El País semanal*, dimanche 22 de novembre de 1998, numéro 1.156.

Italien

Maurizio BETTINI, « Libri di Dio ». *Con i libri*, Torino, Giulio Einaudi editore s.p.e., 1998.

Latin

TACITE, *De nombreuses disciplines doivent concourir à la formation de l'orateur*. Les Belles Lettres, Paris.

Grec

SOCRATE, « Supériorité de la démocratie sur l'oligarchie des Trente ». *Aréopagitique*, Les Belles Lettres, Paris.

Russe

Nina BERBEROVA, *Récits d'exil*. Sabashnikov Publishers, Russie, 1994.

6 — Quelques libellés des sujets des épreuves orales d'admission

1 — Conversation avec le jury concours externe et interne

Préparation 30 minutes ; commentaire : environ 10 minutes ; conversation : environ 20 minutes ; coefficient : 4 pour les externes ; coefficient 3 pour les internes.

Conversation avec le jury débutant par le commentaire d'un texte court ou d'une citation.

Pierre BONCENNE, *Les belles âmes de la culture*, Editions du Seuil, Paris, 1996.

Jean-Marie BOUVAIST, « L'auteur, l'éditeur, pouvoirs et marché ». *L'artiste, le prince, pouvoirs publics et création*, sous la direction d'Emmanuel Wallon, Presses Universitaire de Grenoble, Grenoble, 1991.

Pierre BOURDIEU, « Une révolution conservatrice dans l'édition ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 126-127, mars 1999, p.3-28.

Gérard MERMET, « Comment vivent les français ». *Les Français communiquent moins fréquemment entre eux*, Francoscopie 1999, Editions Larousse-Bordas, Paris, 1998, p. 204-205.

Pierre ALBERT, *La presse périodique et le monde du livre : La presse française*, Collection « Les études de la Documentation française ». La Documentation française, Paris 1998.

Marcel PRELOT, Jean BOULOUIS, *Le régionalisme, Institutions politiques et droit constitutionnel*, Collection « des Précis », série droit public, science politique. Editions Dalloz, Paris, 1990.

Henriette WALTER, *L'aventure des langues en Occident*. Editions Laffont, Paris, 1994.

Chistian BAUDELLOT, Marie CARTIER, Christine DETREZ, *Et pourtant ils lisent...* Editions du Seuil, Paris, 1999.

Pierre ALBERT, *La presse française*, Collection « Les études de la Documentation française ». La Documentation française, Paris, 1998.

2 — Résumé et commentaire concours externe uniquement

Durée : 20 minutes ; coefficient : 1

Épreuve au choix entre : résumé et commentaire d'un texte administratif, résumé et commentaire d'un texte de caractère scientifique.

2.1 — Résumé et commentaire d'un texte administratif

« Loi n°99-229 du 23 mars 1999 autorisant la ratification du traité d'Amsterdam modifiant le traité d'Union européenne, les traités instituant les Communautés européennes et certains actes connexes ». *Journal officiel de la République française*, 23 mars 1999.

« Loi constitutionnelle n°99-49 du 25 janvier 1999 modifiant les articles 88-2 et 88-4 de la Constitution ». *Journal officiel de la République française*, 23 mars 1999.

« Projet de loi relatif au référé devant les juridictions administratives ». *Journal officiel de la République française*.

« Publications officielles (création de publications, dépôt légal, ISSN, ISBN) ». *Lettre du Premier ministre au Ministres et Secrétaires d'Etat*, Paris les 27 novembre 1986.

Projet de loi constitutionnelle relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes. enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 18 juin 1988.

« Loi n°73-6 du 3 janvier 1973 instituant un Médiateur, complétée par la loi n° 76-1211 du 34 décembre 1976 ». *Journal officiel de la République française*, n°69.

2 — Résumé et commentaire concours externe uniquement **(suite)**

Durée : 20 minutes ; coefficient : 1

Épreuve au choix entre : résumé et commentaire d'un texte administratif, résumé et commentaire d'un texte de caractère scientifique.

2.2 — Résumé et commentaire d'un texte à caractère scientifique

Jean FAUCOUNAU, « Sur la philosophie du calcul des probabilité ». *La jaune et la rouge*, n° 547, juin -juillet 1999.

Philippe HARTEMANN, « Teneur en plomb de l'eau de boisson ». *La jaune et la rouge*, n° 547, juin -juillet 1999.

Roland LEHOUCQ, « Le gravidyne ». *Pour la Science*, juin 1999, n°260, p. 100-101.

Christian LEVEQUE, « Biotechnologies et production alimentaire ». *La biodiversité*, PUF 1997.

Jean-Paul RENARD, « Le clonage des mammifères ». *Les Cahiers du MURS* (Mouvement Universel de la Responsabilité Scientifique), n° 36, décembre 1998.

3 — Langue

3.1 — Concours interne

Préparation : 30 minutes ; traduction : 10 minutes ; conversation : environ 20 minutes ;
coefficient : 2

Épreuve de langue vivante étrangère (anglais, allemand, espagnol, italien, russe), au choix
du candidat, comportant la traduction d'un texte court suivie d'une conversation.

L'utilisation d'un dictionnaire unilingue est autorisée pour la préparation.

Anglais

« Indians' revenge », San Francisco. *The Economist*, London, October 24th 1998.

« Proposition 209 Shuts the Door ». *New York Times*, April 4th 1998.

Italien

Cinzia SASSO, « Brigate rotte », *La Repubblica*, 10 giugno 1999.

3.2 — Concours externe

Préparation : 30 minutes ; interrogation : environ 20 minutes ; coefficient : 1

Interrogation en langue vivante étrangère (anglais, allemand, espagnol, italien, russe), au choix du candidat, à partir d'un texte rédigé dans une autre langue que celle choisie pour l'épreuve d'admissibilité.

Anglais

Richard COHEN, « Sure, We Can Pray in Schools, But That Won't Stop Violence ». *The international Herald Tribune*, 4th June 1999.

E. J. DIONNE Jr., « Between Gun Owners and Gun Controllers ». *Washington Post*, 23rd May 1999.

Allemand

Silvia SANIDES, « Menschen zum Mars ». *Focus*, Juli 1999.

Manfred ERTEL, « Aus der Türkei? Geil ». *Der Spiegel*, 2. Januar 1999.

Espagnol

Gemma DELGADO, « Asi nos ven ». *Cambio16*, 22 de Abril 1996, n° 1274.

Joaquin ESTEFANÌA, « Che Guevara, el hombre nuevo ». *El País*, Semana 21 septiembre 1997.

Italien

Ibrahim REFAT, « La Biblioteca torna ad Alessandria », *La Stampa*, Giovedì 7 Gennaio 1999.